

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Diplôme d'état d'Infirmier Anesthésiste



Composante
UFR Santé



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Diplôme d'état d'Infirmier Anesthésiste

Présentation

Pour plus d'informations, [cliquez ici pour vous rendre sur le site de l'IADE \(École d'Infirmier\(e\) Anesthésiste Diplômé\(e\) d'État\).](#)

La formation conduit au **Diplôme d'État d'Infirmier Anesthésiste (IADE)**. Elle est d'une durée de 24 mois. Un diplôme de « grade master » est également délivré en fin de formation.

La rentrée est fixée un jour ouvrable de la semaine 40.

Les études sont à temps plein avec une alternance de cours et de stages.

Les étudiants ont droit à un congé annuel de **25 jours** dont **les dates sont déterminées par le Directeur de l'École**.

En début de chaque année, les représentants des étudiants de la promotion sont élus par leurs pairs (2 titulaires et 2 suppléants).

Un conseil de vie étudiante a lieu une fois par an où siègent les délégués élus par leurs pairs.

Objectifs

En fin de formation l'élève doit être capable :

- d'être un infirmier anesthésiste responsable et autonome particulièrement compétent dans le domaine de soins en anesthésie, ce domaine comprenant les périodes pré, per, post-interventionnelles et dans celui des soins d'urgence et de réanimation,
- d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste-réanimateur dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence,
- de développer des ressources en savoir théorique et méthodologique, en habileté gestuelle et en capacité relationnelle, de compléter ses connaissances, développer ses compétences et enrichir son projet professionnel,
- de développer sa capacité critique et de questionnement, de conduire une réflexion dans le domaine de l'éthique, de la sécurité, de la qualité et de la responsabilité professionnelle et d'acquérir progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction

Accessibilité personnes en situation de handicap

Si vous rencontrez des difficultés liées à une maladie, à un handicap permanent ou passager, l'Espace Handicap, en collaboration avec le Service de santé étudiante et l'association partenaire Handisup, vous aide à et vous accompagne tout au long de votre cursus.

Organisation

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et/ou les travaux pratiques (TP).

Contrôle des connaissances

Le diplôme d'État d'infirmier anesthésiste s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des 7 compétences du référentiel défini à l'annexe II :

- 60 crédits européens pour les unités d'enseignement ;
- 60 crédits européens pour la formation pratique en stage.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages.

La validation des unités d'enseignement est attestée par un jury semestriel.

Chaque semestre, le responsable pédagogique et le formateur responsable du suivi pédagogique présentent au jury semestriel les résultats des étudiants afin que celui-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant. Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés au jury semestriel, lequel décide

de présenter ou non l'étudiant infirmier anesthésiste devant le jury d'attribution du diplôme d'État.

Le jury d'attribution du diplôme d'État d'infirmier anesthésiste se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant et du procès-verbal du dernier jury semestriel.

Le dossier comporte :

- La validation de l'ensemble des unités d'enseignement ;
- La validation de l'acquisition de l'ensemble des compétences en stage.

Il sera délivré conjointement au diplôme d'État le **grade de master**

Admission

Conditions d'admission

Conformément à l'arrêté du 23 Juillet 2012, **les conditions à remplir pour se présenter** au concours d'admission sont :

- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier(ère), certificat, titre ou attestation permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier(ère)
- Être titulaire du Diplôme d'État de Sage-Femme, certificat, titre ou attestation permettant d'exercer la profession de sage-femme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le Ministre chargé de la Santé
- Avoir validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales
- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier(ère) et d'un diplôme reconnu au grade de master

ET

- Justifier de deux années minimum d'exercice, en équivalent temps plein de a profession d'infirmier(ère) au 1^{er} janvier de l'année du concours

Modalités d'inscription

Les épreuves de sélection évaluent l'aptitude des candidats à suivre l'enseignement conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste.

Elles comprennent :

- **une épreuve écrite et anonyme d'admissibilité** de deux heures permettant d'évaluer les connaissances professionnelles et scientifiques du candidat en référence au programme de formation du diplôme d'État d'infirmier ainsi que ses capacités rédactionnelles.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu à l'épreuve une note supérieure ou égale à la moyenne.

- **une épreuve orale d'admission** permettant d'apprécier les capacités du candidat :
 - à décliner un raisonnement clinique et à gérer une situation de soins ;
 - à analyser les compétences développées au cours de son expérience professionnelle ;
 - à exposer son projet professionnel ;
 - à suivre la formation.

Cette épreuve consiste en un exposé discussion avec le jury, précédée d'une préparation de durée identique pour tous les candidats.

Une note au moins égale à la moyenne est exigée.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Mission Information - Orientation (MIO)

📞 02 32 76 93 73

✉️ mio@univ-rouen.fr

🌐 rue Thomas Becket

Bâtiment 4 - Michel Serres, Rez-de-chaussée
76821 Mont-Saint-Aignan

Établissement(s) partenaire(s)

IADE (Ecole d'Infirmier(e) Anesthésiste Diplômé(e) d'Etat) - ERFPS (Espace Régional de Formation des Professions de Santé) du CHU de Rouen

🔗 <https://erfps.chu-rouen.fr/iade-2/>

Lieu(x)

📍 Rouen - Martainville

Programme

Organisation de la formation

La formation comporte, répartis sur l'ensemble de la scolarité :

- Enseignements théoriques, travaux de recherche et d'évaluation : **26 semaines**
- Enseignements cliniques : **58 semaines**
- Congés annuels : **10 semaines par année**
- Temps de travail personnel guidé : **10 semaines**

Diplôme d'état d'Infirmier Anesthésiste

Diplôme d'état d'Infirmier Anesthésiste 1ère année

Diplôme d'état d'Infirmier Anesthésiste 2ème année